



**ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU  
MAINE-ET-LOIRE - MAYENNE - SARTHE**

Affiliée à la Fédération Canine des Pays de Loire et à la Société Centrale Canine  
Agrée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'utilité publique  
Siège Social : 15 Square Bourguignon 49130 LES PONTS DE CE

Président :  
PIGAL Jean-Louis  
BP48  
72800 LE LUDE  
Tél. 02.43.45.81.77  
Fax 02.43.45.89.32  
[pigal@wanadoo.fr](mailto:pigal@wanadoo.fr)

Cholet le 28 Janvier 2012

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'exposition canine, d'Angers, l'ACMA organise son concours d'Agility le :

**DIMANCHE 25 MARS 2012**

au parc des Expositions d'Angers  
(le concours se déroulera à l'extérieur).

Le concours sera jugé par : **Francis CHEVALIER**

8 heures - Remise des Dossards  
8 heures 30 - Début des Epreuves

**la licence sera exigée à l'engagement.**

Le montant de l'engagement est de **11€ par chien**. Le chèque sera joint à la feuille d'engagement et établi à l'ordre de ACMA (Rappel : Réduction de 10% accordée au possesseur de la carte ACMA 2012 - joindre photocopie au dossier).

Seuls les **75 premiers Seniors** et les **8 premiers Jeunes Conducteurs** seront retenus.

- Aucun remboursement pour annulation d'engagement ne sera effectué sans présentation de certificat vétérinaire ou médical.

Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée à :

**Michel RIGOULAY  
30 RUE DE NORMANDIE  
49340 TREMENTINES  
TEL : 02 41 55 41 40**

Comptant sur votre compréhension, nous espérons vous recevoir le 25 Mars 2012  
Amitiés Sportives.

Le responsable Agility, Michel RIGOULAY

**Joindre 1 enveloppe timbrée à votre adresse pour l'entrée gratuite obligatoirement. Merci -**

Secrétariat : Mme PELTIER Christiane 17. rue des Tulipes - 72700 ROUILLON  
Tél. 02.43.47.82.87 - Fax 02.43.47.81.41 --[secretariat.acma@wanadoo.fr](mailto:secretariat.acma@wanadoo.fr)